



COMITE DU DEVELOPPEMENT

(Comité ministériel conjoint
des
Conseils des Gouverneurs de la Banque mondiale
et du Fonds monétaire international
sur le
transfert de ressources réelles aux pays en développement)



DC2004-0010/1

Le 7 septembre 2004

AVIS DE RÉUNION

(Cet avis remplace les versions précédentes, qui comportaient une erreur)

La 70^e réunion du Comité du développement se tiendra le samedi 2 octobre 2004, à partir de 14h30, dans l'Auditorium Preston situé dans le bâtiment principal de la Banque mondiale, à Washington.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE¹

- I. Efficacité de l'aide et modalités de financement
- II. Consolidation des bases de la croissance et du développement du secteur privé : climat de l'investissement et développement de l'infrastructure
 - a. Éléments du programme pour la croissance : climat de l'investissement et infrastructure
 - b. Développement de l'infrastructure : état de la mise en œuvre du plan d'action de la Banque mondiale
- III. Moyens d'expression et participation des pays en développement et en transition
- IV. Dette et degré d'endettement tolérable²
- V. Questions diverses

¹ Le Président de la Banque mondiale et le Directeur général du Fonds monétaire international distribueront tous deux, avant la réunion, une déclaration axée sur les thèmes de l'ordre du jour et sur d'autres points.

Un dîner offert aux membres du Comité par le Président est également prévu (de 19 heures à 21 h 30) dans la salle MC13-121 située dans le bâtiment principal de la Banque mondiale.

² Ce point figure à l'ordre du jour, à titre d'information. Les ministres qui souhaitent formuler des observations peuvent le faire à travers leurs déclarations écrites.